HAYANGE Infos

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION
Février 2011 - www.ville-hayange.fr
N° 41

Actualité
Petit à petit la vie associative hayangeoise s'organise

Travaux
Maison de quartier du Konacker : les fondations sortent de terre

Développement durable
Signature de la charte communale de développement durable

Intercommunalité
De la taxe professionnelle à la contribution économique territoriale

Culture
Exposition "Aux pays des îles"

HAYANGE

Sommaire

▶ **Edito** page 3

▶ **Actualité** pages 4-5-6
• Les vœux du Maire • Faute de visibilité financière, le budget 2011 sera voté en mars • Jusqu'au 26 février 2011, 520 logements hayangeois seront recensés • Petit à petit, la vie associative hayangeoise s'organise • La ville de Hayange apporte son aide à l'association "L'Ecole pour Tous" • Hayange, source d'inspiration… et ville d'auteurs

▶ **Focus** pages 7
Spécial neige : en cas de neige, les services de la ville restent en alerte

▶ **Travaux** pages 8-9
• Maison de quartier du Konacker : les fondations sortent de terre • L'extension de l'école élémentaire Jules Verne • Cité Bellevue : la 2e tranche démarrerait courant mai • La salle Le Molitor mise aux normes d'accessibilité • Aménagement de l'ex-maternelle les Vosges • Rénovation de façades

▶ **Développement durable** pages 10-11
• Quand déchets et neige ne font pas bon ménage ! • Signature de la charte communale de développement durable • Mise en place des éc(h)os des quartiers • La ville teste le dopage à l'eau sur ses véhicules ! • L'eau, une ressource à préserver

▶ **Nouveaux commerçants** page 12

▶ **Solidarité et santé** page 13
• Mise en place de jardins partagés pour un vrai lien social • Le Relais Assistants Maternels est désormais communautaire • La Cité Gargan ouvre son jeu de quilles aux personnes handicapées • Repas des anciens 2011 : 3 jours de fête

▶ **Intercommunalité** page 14
De la Taxe Professionnelle à la Contribution Economique Territoriale

▶ **Au sujet de…** page 15
C.A.L.M.

▶ **Education** page 16
• Un rallye photo et une course d'orientation autour d'un chemin, une école • Les vignes de Hayange à l'étude • La ville envisage de mettre en place un service cantine pour le collège Jacques Monod

▶ **Jeunesse et Sport** pages 17-18-19
• L'aéromodélisme, une nouvelle activité du PEL • L'accueil périscolaire, un service pour les parents qui travaillent • ACSH : de nouveaux locaux en perspective • Inauguration des nouveaux vestiaires du stade Guy De Wendel • Match Hayange-Dijon, triste défaite ! • Scolaires mobilisés pour le Téléthon • Macadam Sport, c'est aussi pendant les vacances scolaires, pensez-y !

▶ **Culture** pages 20-21
• Exposition « Au pays des îles » • Vif succès pour le rendez-vous des gourmets au château Guy De Wendel • Ça s'est passé : La Saint-Nicolas fêtée dignement / La Sa vat'plaire… a plu ! / Entre contes et peintures / La philharmonie La Lorraine fidèle au poste

▶ **Brèves** page 22
« La Forêt » la deuxième maison de retraite de Hayange • L'Hôpital de Hayange, des performances reconnues et confirmées ! • Les associations méritantes • Mise en place du PPRT • Les chalets fidèles au rendez-vous de Noël • Hayange télévision bientôt de retour sur le câble et sur Internet ! • Des revendeurs agréés Numericable présents dans la vallée • Marché du samedi déplacé et bornes de stationnement mises en fonction

▶ **Agenda** page 23

▶ **Carnet** page 24

▶ **Infos pratiques** page 25

▶ **Démocratie** pages 26-27

En couverture :
Hayange sous la neige

Les vœux du maire

La ville teste le dopage à l'eau sur ses véhicules

Inauguration des nouveaux vestiaires du stade Guy De wendel

Vif succès pour le rendez-vous des gourmets au château Guy De Wendel

Retrouvez toutes vos informations locales sur www.ville-hayange.fr

Hayange Infos - n° 41 - Février 2011
Bulletin municipal d'information
Directeur de la publication : Philippe DAVID
Administration et rédaction : Service Communication, Mairie de Hayange
Conception et réalisation : Imprimerie Klein, Knutange
Photos : ville de Hayange/Rachel Herman/Claude Fiorina/CALM/ Phovoir -
Dépôt légal 1er trimestre 2011
Tirage : 7 500 exemplaires imprimés sur papier norme PEFC et FSC garantissant la gestion durable des forêts. L'édition de ce bulletin d'information est gratuite et est diffusée à partir du 14 février 2011. Elle est également téléchargeable sur www.ville-hayange.fr
Prochain numéro : Juin 2011

Toute reproduction, représentation, traduction ou adaptation, intégrale, ou partielle, quels qu'en soient le procédé, le support et le média, sont strictement interdites sans autorisation de la structure, sauf dans les cas prévus par l'article L.122-5 du Code de la propriété intellectuelle.

« Indignons-nous ! »

Comment aujourd'hui ne plus faire référence au manifeste le plus lu en France ? Stéphane Hessel dans son essai, « Indignez-vous ! » nous invite à l'engagement social et politique en faveur d'une prise de conscience collective des grands problèmes, des grandes injustices auxquels nous sommes confrontés. Les raisons aujourd'hui de s'indigner sont nombreuses, et ce à tous niveaux et dans tous les domaines.

En tant qu'élus, nous ne pouvons rester indifférents face aux ravages importants laissés par la crise financière et économique de 2008 et face aux réformes gouvernementales successives qui font naître de réelles injustices. Ce contexte nous interroge sur l'avenir du service public, l'avenir des collectivités dans leur rôle social essentiel pour la solidarité et l'équité.
Les réformes gouvernementales telles que la réforme de la taxe professionnelle sont injustes et privent les collectivités territoriales des moyens indispensables pour maintenir un service public de qualité L'Etat se désengage de plus en plus et les prévisions budgétaires sont de plus en plus inquiétantes. Face au maintien d'un service public de qualité, garant de l'intérêt général, face aux intérêts privés et face à la recherche du seul profit, la situation est préoccupante. Et c'est en ce sens que nous devons nous indigner. Aujourd'hui, seule une gestion financière rigoureuse et anticipant l'avenir nous permettra de préserver au mieux et au plus près, les intérêts du citoyen et du personnel.
Les défis s'annoncent nombreux. Ils exigeront de vos élus, courage et volonté d'aller de l'avant.

A l'aube de 2011, nous nous réjouissons, malgré tout, de démarrer sous de bons auspices. Nous pouvons être fiers et satisfaits des actions déjà réalisées dans notre ville :
- la réorganisation de la vie associative et ses liens étroits et parfois complexes avec la ville,
- la construction de la maison de quartier au Konacker dont les fondations viennent juste d'être coulées,
- la signature d'une charte communale du développement durable et la mise en place des éc(h)os des quartiers engageant ainsi votre ville aux défis du développement durable,
- l'extension de l'école Jules verne à Marspich afin d'optimiser les moyens et de regrouper les deux écoles,
- l'augmentation de la capacité d'accueil de notre maison de l'enfance, atteignant ainsi un taux de fréquentation supérieur à 80 %,
- la mise en place d'une solution de restauration pour les élèves du collège Jacques Monod dans le but d'enrayer la fuite des élèves,
- la poursuite des événements culturels et sportifs dans le but d'animer la ville et faire que chacun, petits et grands y trouve le plaisir de se divertir…

A tout cela s'ajoute le choix pour cette année, de ne pas augmenter les impôts locaux. Nous assumons nos décisions, d'autant plus que nous savons que les hayangeois seront lourdement taxés avant 2014, notamment par la mise en place de la redevance incitative pour les ordures ménagères.

Enfin, nous pouvons être fiers de voir notre si belle ville s'enrichir d'une population nouvelle. Les chiffres de l'Insee ont fixé la population hayangeoise à 15 583 habitants. Une augmentation de plus de 200 habitants qui réaffirme l'attractivité de notre ville.

Chers concitoyens, dans un monde ou l'individualisme prend souvent le pas sur l'altruisme, soyez assurés de la volonté de votre équipe municipale de ne pas détourner le regard, de s'indigner et de continuer, fidèle à ses engagements politiques, à agir dans l'intérêt de tous.

Je vous renouvelle tous mes bons vœux pour 2011.

Philippe DAVID

Maire de Hayange
Conseiller Général de la Moselle

Cérémonie

Les vœux du Maire

Le mardi 4 janvier dernier, le maire de Hayange présentait en public ses vœux pour 2011. Après l'annonce de l'augmentation de la population de près de 200 personnes, Philippe David est revenu sur le bilan des actions menées depuis trois ans par son équipe municipale « *Cette année, comme les autres années, nous ne sommes pas restés les deux pieds dans le même sabot. Nous avons beaucoup travaillé sur : le Plan local d'urbanisme, le tissu associatif, la proximité et la communication entre les citoyens, l'extension de l'Ecole Jules Verne, la cité Bellevue, la piscine…* (…) ».

Une occasion également de revenir sur l'attachement de la ville au sens des valeurs du service public malgré « *les effets de la politique du gouvernement actuel qui fait supporter aux collectivités les déficits de l'Etat qui lui, favorise la spéculation.* » (…).

Enfin, malgré les déceptions de l'année (la non-construction du lycée sur le site de la platinerie) et des prévisions budgétaires peu encourageantes, l'équipe municipale entame une année certes difficile, mais reste confiante en l'avenir et en la poursuite d'une gestion rigoureuse de la ville.

Les vœux du maire se sont poursuivis le lendemain à destination du personnel communal. Un moment privilégié pour les agents de la ville qui œuvrent au quotidien pour une qualité de service public. L'occasion a permis de mettre à l'honneur les retraités et les employés médaillés du travail. ■

Finances

Faute de visibilité financière, le budget 2011 sera voté en mars

Depuis 1999, la ville de Hayange n'a plus de recettes nouvelles et les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux d'autant qu'avant 2014, la population va être lourdement taxée avec la mise en place de la tarification incitative en ce qui concerne la production des déchets.
Par ailleurs, le dispositif de péréquation de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises n'est pas encore connu et les règles d'évolution des dotations de l'Etat sont encore incertaines pour les prochaines années.
Un contexte bien sombre qui aujourd'hui, faute de visibilité financière et de garantie, amène les élus à ne voter le budget primitif 2011 que fin mars.
Les élus s'accordent à dire que l'année sera difficile mais sont optimistes face à leur gestion rigoureuse des deniers publics. ■

Insee

Jusqu'au 26 février 2011, 520 logements hayangeois seront recensés

Comme chaque année, les agents recenseurs parcourent la ville pour mener l'enquête de recensement. Celle-ci s'effectue auprès d'un échantillon de 8 % de la population réparti sur son territoire, soit pour 2011, 520 logements sur Hayange. L'enquête se déroulera jusqu'au 26 février. Votre réponse est importante ; la qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. ■

Hayange : 15 583 habitants

Qu'on se le dise… la population hayangeoise a augmenté. Les enquêtes de recensement menées de 2006 à 2010 ont permis de mettre à jour le nombre d'habitants en vigueur sur la commune, à compter de décembre 2010. Ainsi la population totale actuelle de Hayange est de 15 583 habitants.
Le détail des calculs et des chiffres est consultable sur le site internet de l'Insee : www.insee.fr

Les 3 agents recenseurs : Thomas Chini, Denis Gelebiowski, Daniel Donner

Vie associative

Petit à petit, la vie associative hayangeoise s'organise

En octobre dernier, la ville avait réuni les associations afin de partager avec elle, des objectifs prioritaires et nécessaires pour améliorer sa politique associative. Cet échange a abouti sur une première étape : la création d'un service spécifique « vie associative » permettant d'être un contact privilégié pour les associations hayangeoises. En bref, un seul et unique interlocuteur pour toutes les demandes. Une rencontre avec les associations est prévue prochainement afin de leur expliquer les nouvelles procédures mises en place et leur présenter un petit fascicule mode d'emploi en ce qui concerne les aides matérielles. Notez d'ores et déjà, que toute demande se fera par écrit adressée à Monsieur le Maire. Le groupe de travail « vie associative » étudiera la demande en fonction de différents critères avant d'y apporter une réponse.
Pour plus d'infos, contactez le service vie associative : Tél. 03 82 82 49 16 ou par mail vieassociative@ville-hayange.fr ■

Solidarité

La ville de Hayange apporte son aide à l'association "L'Ecole pour Tous"

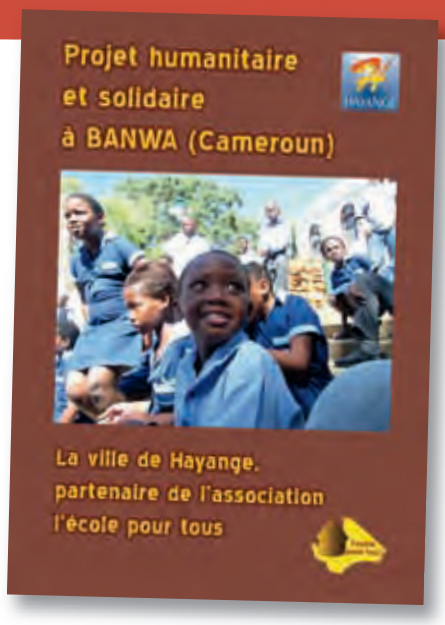

Dans le cadre d'un projet de transformation du lycée de Banwa en lycée polyvalent permettant de dispenser des enseignements technologiques et professionnels, le Maire de Banwa (ville située dans la région ouest du Cameroun), est venu à plusieurs reprises à Hayange et notamment au lycée Gaspard Monge. C'est ainsi que sont nées d'étroites relations entre les deux villes.

Aussi, grâce à l'association "L'école pour tous", la ville de Hayange apporte son soutien et son aide dans certains projets à visée humanitaire et solidaire dont celui d'un prochain envoi de container. Ce projet passe par la collecte de fonds et de matériel, du stockage du matériel récupéré, de son chargement à bord du container et de son transport. C'est donc une liaison entre Hayange et Banwa qui va être mise en place prochainement. Dans ce projet la ville de Hayange a apporté son aide logistique et trouvé une partie du matériel auprès d'institutionnels. Ainsi ce container de près de 30 m³ contiendra :

- une quinzaine de lits et tables de nuit d'hôpital et du matériel médical, offerts par l'hôpital Alpha Santé de Hayange,
- des lunettes données par les opticiens de Hayange,
- du matériel pédagogique, offert par le lycée Gaspard Monge et la Région Lorraine,
- des livres, donnés par la médiathèque de Nilvange,
- Cinq ordinateurs offerts par les enseignants et la ville de Hayange. ■

Découverte

Hayange, source d'inspiration… et ville d'auteurs

La ville de Hayange a souvent été source d'inspiration pour de nombreux auteurs en quête d'histoire et de passé industriel important. Sous forme de recueils photographiques, de témoignages ou de récits, les ouvrages qui parlent de Hayange sont divers et variés.

- **Monique Archen**, elle, a choisi, la forme du roman pour faire le récit d'une génération courageuse d'immigrés italiens venus travailler dans la vallée de la Fensch. Dans **« le dernier dinosaure… à abattre »**, l'auteure native de la Fensch expose autour de témoignages et de faits graves, l'ascension professionnelle d'un immigré italien devenu le dernier dinosaure… à abattre.

- Hayange est certes le berceau du fer mais elle est surtout le berceau de naissance de nombreuses familles. Que les amateurs de généalogique se réjouissent donc à leur tour ! **Le Cercle Généalogique des pays des trois frontières vient en effet de réaliser un précieux ouvrage sur les branches généalogiques issues de Hayangeois nés avant la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours.** Un travail de recherches conséquent et minutieux qui a suscité un dépouillement précis de plus de 60 000 registres paroissaux et d'état civil, la traduction systématique des nombreux actes rédigés en latin puis en allemand ainsi qu'une classification facile et remarquable. Près de 400 pages reconstituées par Alphonse Bourgasser et Messieurs Jung et Engler qui feront, à n'en pas douter, la fierté de tous celles et ceux qui sont descendants de ces familles hayangeoises et qui sont à la recherche de leurs origines.

- Enfin, Hayange c'est aussi une terre d'auteur. **Christian Barth**, hayangeois vient de publier son premier roman fantastique **« Les aventures de Luc Vilmeidr »**. Amateur de fantastique, l'auteur fait parler ses souvenirs et son imagination débordante. Son livre raconte la quête fantastique d'un adolescent qui découvre un jour que les objets lui obéissent et qu'il est le gardien d'un objet sacré. Pour ce passionné de l'écriture qui a commencé par la poésie, les fables et les nouvelles, c'est une fabuleuse et longue histoire qui s'annonce pour lui ; il n'est pas prêt à lâcher la plume : le tome II et III serait déjà en préparation ! ■

Spécial Neige

En cas de neige, les services de la ville restent en alerte !

Dès le mois de novembre, à l'approche de l'hiver, les services de la ville sont en alerte pour agir rapidement en cas de chutes de neige et engager le plan de viabilité hivernale.

Aussi, dès les premières tombées de neige et suivant les alertes annoncées, le plan d'action en moyens humains (les équipes des ateliers municipaux) et en matériels importants (4 camions et 1 tracteur équipés de sableuses) a été déclenché.

D'ailleurs, en décembre dernier lors des importantes chutes de neige, l'astreinte hivernale hayangeoise s'est activée 42 fois jour et nuit. Ainsi durant cette période, le salage et le déneigement des voies communales ont fait l'objet d'une vigilance accrue pour améliorer au plus vite les conditions de circulation.

La municipalité est consciente des difficultés occasionnées par ces conditions météorologiques et du mécontentement des habitants. Elle a dû néanmoins faire face à des contraintes dans l'approvisionnement de sel (interdictions de circulation des poids lourds), à des tas de neige qui s'entassent aux bords des routes et à des axes restant encore à dégager. Le passage du chasse-neige a obligatoirement placé la neige aux abords des trottoirs, ce qui a occasionné des gênes pour les passants comme pour les automobilistes.

Pourtant, les équipes de la ville ont travaillé jour et nuit pour déneiger un maximum de rues et faciliter les accès aux commerces, aux administrations et aux habitations. Les parkings, considérés comme non prioritaires, ont été dégagés petit à petit mais l'intervention des équipes n'a pu avoir lieu qu'en soirée lorsqu'il n'y avait plus de véhicules stationnés.

Face à cette situation exceptionnelle, et malgré le dispositif hivernal, toutes les voies n'ont pu être traitées au même moment. **C'est pourquoi la ville installe chaque année près de 180 bacs à sel à la disposition des automobilistes pour qu'ils puissent saler les voiries en cas d'urgence. Ce sel ne doit pas être utilisé pour les trottoirs dont le déblaiement et la sécurisation restent à la charge des riverains, locataires ou propriétaires.**

La ville en appelle donc à la patience, à la compréhension et à l'esprit de solidarité et d'entraide de chacun, habitants et commerçants. ■

L'achat d'un tracteur réalisé fort à propos

La Ville de Hayange vient de faire l'acquisition d'un nouveau tracteur, d'une puissance de 90 CV. Il s'agissait de procéder au remplacement d'un engin ancien dont l'utilisation n'était plus rentable du fait de nombreuses pannes qui rendaient son entretien beaucoup trop onéreux.

Les critères définis pour l'achat de la nouvelle machine visaient, entres autres, à la fiabilité du matériel, sa simplicité d'utilisation et ses équipements. Ce tracteur comporte notamment un godet qui a permis, en cet hiver exceptionnel, de déblayer les routes, les parkings et les sites inaccessibles par les engins de déneigement. Il a également participé au chargement des camions utilisés pour le salage.

A la belle saison, il sera principalement utilisé pour le fauchage de l'herbe sur les bords des routes. Il facilitera le chargement du sable et des différents matériaux habituellement transportés par les services techniques au cours de leurs diverses missions.

D'ores et déjà, on peut se féliciter de cet achat dont l'utilité ne s'est point fait attendre. Les missions de cet équipement sont déjà planifiées pour toute l'année ! ■

En cours

Maison de quartier du Konacker : les fondations sortent de terre

Le chantier de la future maison de quartier du Konacker a démarré en septembre dernier et déjà les fondations sortent de terre. D'une surface de 360 m², ce futur bâtiment est le premier à s'inscrire dans la démarche de développement durable engagée par la ville. Ce sera, en effet, un bâtiment dit « basse consommation » permettant ainsi de réduire la consommation énergétique et d'alléger aussi très significativement le montant des factures. Cette nouvelle construction remplacera le bâtiment de l'Uvak, détruit par un incendie.
Ce projet a sollicité les subventions du Conseil Général de la Moselle, du Conseil Régional de Lorraine et du FEDER. Coût total de l'opération : 780 000 € (HT) ■

En cours

L'extension de l'école élémentaire Jules Verne

Les appels d'offres vont être lancés pour le projet d'extension de l'école Jules Verne.
D'une surface de près de 1 000 m², ce projet a pour but de réunir en un seul lieu les enfants scolarisés des deux bâtiments de l'école Jules Verne.
Cette extension comprend la création de 3 salles de classes, de sanitaires, d'une salle polyvalente, d'une bibliothèque, d'un espace destiné au Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté (RASED) et de locaux pour la direction.
Ces aménagements décidés en étroite collaboration avec le personnel, les enseignants, l'inspection de l'Education Nationale, les élus et les services de la ville, permettront l'accès de l'école aux élèves de CP/CE1/CE2 d'un côté et de l'autre aux élèves de CM1 et CM2. Ainsi chaque groupe d'élèves aura sa cour et son préau. Dans ce même projet, sont prévus au sein de l'ancien bâtiment, la rénovation des sols et le traitement acoustique des salles de classe.
Les travaux devraient démarrer cet été pour une finition prévue à la rentrée scolaire 2012. ■

En cours

Cité Bellevue : la 2e tranche démarrerait courant mai

Après la 1re tranche, place à la 2e dont le démarrage est annoncé pour le mois de mai prochain pour une durée d'environ 18 mois. La cité Bellevue se transforme donc petit à petit.
Démarrés en mars 2009, les travaux s'effectuent étape par étape concernent l'enfouissement des divers réseaux secs (éclairage public, télécommunication…), et le remplacement des anciennes conduites d'assainissement et d'eau potable. ■

Accessibilité

La salle Le Molitor mise aux normes d'accessibilité

Les travaux d'accessibilité des lieux publics se poursuivent. C'est au tour de la salle polyvalente Le Molitor de connaître quelques travaux d'aménagement afin de mieux accueillir les personnes handicapées. Ainsi il est prévu de réaliser une signalisation spécifique devant la salle et une mise aux normes du bar intérieur.
Montant total des travaux : 8 436,47 € TTC ■

Réalisation

Aménagement de l'ex-maternelle les Vosges

Depuis quelques semaines déjà et après quelques travaux de rénovation, l'ancienne maternelle Les Vosges située à St Nicolas en Forêt accueille désormais ses nouveaux locataires : l'ASSN dont le siège social était logé auparavant à la mairie annexe de St Nicolas en forêt / l'association les Amis des oiseaux pour le stockage de leur matériel / le service espaces verts de la ville. Trois espaces indépendants aménagés et rénovés dont le montant des travaux s'est élevé à 166 918 €. ■

Rénovation de façades

La Ville de Hayange mène depuis 1992 une opération d'aide financière aux rénovations de façades. Cette campagne qui concerne tout type d'habitation (sauf nouvelles constructions) y compris les immeubles comportant plusieurs logements vient d'être prorogée.
Les personnes désireuses d'entreprendre des travaux de rénovation des façades peuvent donc obtenir une subvention, sous réserve des prescriptions émises par le service chargé de l'instruction des dossiers. Cette aide s'élève à 10 % du montant de la facture de ravalement plafonnée à 533,57 € par propriétaire et par unité d'habitation. Pour les immeubles collectifs, une subvention forfaitaire de 533,53 € sera versée par tranche inférieure ou égale de 8 logements et 66,70 € par logement supplémentaire.
N'hésitez pas à contacter le service urbanisme pour savoir si vous pouvez en bénéficier dans le cadre de votre projet de rénovation de façade.
Tél. : 03 82 82 49 14 ■

En bref

Rue Castelnau

En raison des travaux d'assainissement et de changement de canalisations prévus par le SEAFF, la rue Castelnau sera inaccessible aux véhicules pendant la durée du chantier.
Coût des travaux : 30 000 €. ■

Gare

Afin de sécuriser la rue Mendès France et plus particulièrement au droit de la gare, des plateaux surélevés vont être créés. ■

Déchets

Quand déchets et neige ne font pas bon ménage !

Les fortes neiges qui sont tombées courant décembre ont perturbé le ramassage des déchets organisé par la communauté d'agglomération du Val de Fensch. Le déneigement de certaines rues ne pouvant être opéré en priorité par les services de la ville, le camion de Sita n'a donc pu accéder pour effectuer le ramassage des déchets. Face aux débordements des containers à déchets sur les trottoirs, la CAVF a donc mis en place des journées supplémentaires pour rattraper le ramassage.

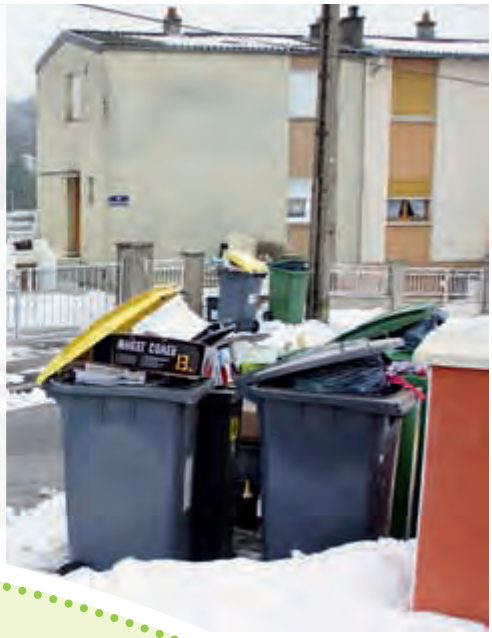

Démocratie locale

Mise en place des éc(h)os des quartiers

Forte de sa volonté à honorer les principes du développement durable, la ville vient de lancer les éc(h)os des quartiers. **Dispositif d'écoute et d'échange, ils sont ouverts à tous les habitants volontaires et ont pour objectif d'apporter une réflexion mutuelle et des propositions en termes de développement durable.**

Afin de sensibiliser et d'informer ses administrés de cette nouvelle initiative, un dépliant explicatif a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres début janvier.

Si vous souhaitez participer à cette démarche éco-responsable, n'hésitez pas à vous inscrire en renvoyant le formulaire consultable et téléchargeable sur le site internet de la ville rubrique développement durable (http://www.ville-hayange.fr/au-quotidien/developpement-durable/)

Le service développement durable reste à votre disposition pour de plus amples informations : **serviceDD@ville-hayange.fr ou 03 82 82 48 96** ■

Charte

Signature de la charte communale de développement durable

Charte Communale de Développement Durable

L'un des engagements des élus hayangeois est « de réaliser une feuille de route ambitieuse pour l'avenir. Elle nous permettra de mesurer l'impact de nos activités et de nos décisions sur notre environnement économique, social et culturel ainsi que naturel. Ce travail nous permettra d'agir pour le long terme. C'est un projet ; le nôtre afin que nos enfants héritent d'une ville exemplaire et dans un meilleur état que nous l'avons trouvée à notre arrivée. »

Le Développement Durable c'est « répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, en prenant en compte trois dimensions indissociables et conciliant la protection de l'environnement, l'équité sociale et l'efficacité économique. »

Forte de sa volonté politique à honorer les principes du Développement Durable dans son fonctionnement interne et également auprès de la population, la ville de Hayange s'engage dans :

- La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère.
- La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles.
- L'épanouissement de tous les êtres humains.
- La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations.
- La dynamique de Développement Durable suivant des modes de production et de consommation responsables.

La présente charte de Développement Durable vise à définir les champs d'action et à fixer les objectifs que nous souhaitons atteindre ensemble. Elle concerne les actions communales et s'adresse à l'ensemble de la population hayangeoise. Elle est amenée à évoluer dans le temps. De fait, nous nous engageons ensemble à la respecter et à la promouvoir autour de soi.

Hayange, le 14 décembre 2010

Le Maire,

Philippe DAVID
Conseiller Général de la Moselle

- Protéger l'environnement, préserver la biodiversité et les ressources naturelles, lutter contre le changement climatique
- Améliorer le cadre de vie, le lien social et culturel
- Devenir Eco responsable

Depuis de très nombreuses années, la politique de la ville a consisté à protéger le cadre de vie des hayangeois, et à toujours chercher à l'améliorer. Pour la mandature 2008-2014, Philippe DAVID, maire de Hayange a inscrit cette volonté d'allier environnement, économie, social, dans le cadre du développement durable.

En ce sens, depuis le 14 décembre 2010, le conseil municipal a validé une charte communale du développement durable qui rappelle l'engagement de la ville sur trois points :

1) Protéger l'environnement, préserver la biodiversité et les ressources naturelles
2) Améliorer le cadre de vie et le lien social et culturel
3) Devenir éco-responsable

Cette charte est affichée en mairie et également consultable sur le site Internet de la ville : **www.ville-hayange.fr** ■

Zoom sur…

La ville teste le dopage à l'eau sur ses véhicules !

En octobre dernier, une équipe des ateliers municipaux a participé à une formation sur le dopage à l'eau des véhicules. Le principe du moteur dopé à l'eau est simple. Une pièce composée d'un réacteur et d'un générateur de vapeur est insérée sur la ligne d'échappement. L'eau, issue d'un réservoir placé dans le véhicule, est changée en vapeur par la chaleur des gaz d'échappement. Elle est ensuite transformée dans le réacteur avant d'être injectée dans le moteur.

Objectif de cette transformation : baisser la consommation du véhicule tout en réduisant les pollutions émises par les gaz d'échappement.

Cette action propre pourrait réduire la pollution de 50 à 80 % et faire des économies de 20 à 30 % sur la consommation des véhicules. Les tests hayangeois en situation réelle, s'effectueront à compter du mois de mars.

Les trois agents de la ville (Tony Jansch, Gérard Pellenz et Jean-Noël Michelon) ont de quoi être satisfaits : non seulement ils ont créé entièrement la « pièce magique » mais peuvent aussi être fiers de placer leur ville comme la première de la vallée à tester un tel système écologique ! ■

Les astuces du bon éco-citoyen

L'eau, une ressource à préserver

2/3 de la ressource en eau douce sont partagés par seulement 23 pays. 1,3 milliard de personnes n'a pas accès à l'eau potable dans le monde… autant dire que l'eau est précieuse et qu'elle est à préserver !

Retrouvez ci-dessous quelques gestes pour vous aider simplement à devenir éco-citoyen, éco-responsable.

▶ Vérifiez vos installations et entretenez vos tuyaux. Un robinet qui goutte, c'est 120 litres d'eau par jour, soit plus de 100 € par an, une chasse d'eau qui fuit, c'est 600 litres par jour, soit 700 € par an !

Petite astuce pour repérer une fuite : relevez votre compteur d'eau, n'utilisez pas d'eau pendant une période d'environ 10 heures, et relevez à nouveau votre compteur. Si vous détectez un écart entre les deux relevés, c'est qu'il y a une fuite.

▶ L'eau du robinet est potable, c'est-à-dire qu'elle est garantie sans risque de contamination. Petite astuce, remplissez des carafes d'eau et placez-les dans le réfrigérateur une heure avant de la consommer. L'eau de cuisson de vos aliments tels que œufs et légumes est tout à fait appropriée pour l'arrosage des plantes.

▶ Préférez les douches aux bains, qui consomment cinq fois plus d'eau en moyenne (30 à 70 litres la douche, contre 150 à 200 litres le bain). Vous pouvez également installer des économiseurs d'eau sur vos robinets et votre pommeau de douche.

N'oubliez pas de couper l'eau du robinet lorsque vous vous lavez les mains ou les dents.

▶ La récupération des eaux pluviales est également un bon moyen pour recycler l'eau de pluie et l'utiliser afin de réduire sa facture. ■

Bienvenue aux nouveaux commerçants

La municipalité se réjouit de l'installation de nouveaux commerces qui témoigne de leur confiance dans le dynamisme de notre cité. Ces initiatives restent exclusivement une démarche privée et ne relèvent pas de décisions publiques.

SV Sécurité
Surveillance et Gardiennage

En toute sécurité avec SV Sécurité !

Professionnel de la sécurité avec une expérience de 15 ans dans ce domaine, Stéphane Vandeputte vient de créer son auto-entreprise de sécurité, de gardiennage et de surveillance sur Hayange. Il intervient notamment dans les services suivants :

- la surveillance, le gardiennage de site, usine, entrepôt
- la surveillance, le gardiennage de maison pour les particuliers
- dans le cadre d'événements : spectacle, concert, foire, salon, ou/et fête privée.
- ronde de jour et/ou de nuit
- intervention alarme.

Soucieux de proposer un service de qualité, répondant aux exigences de sa clientèle, Stéphane intervient 24h/24h et 7jours sur 7, dans le val de Fensch mais aussi dans la région thionvilloise.
Autant dire qu'en lui faisant confiance, SVsécurité veille sur votre sérénité !

SV sécurité
7 rue du Général Castelnau-57700 Hayange
Tél. 03 82 34 81 52
du Lundi au Vendredi de 9h à 11h et de 14h à 18h
et le Samedi de 9h à 11h
http://www.sv-securite-moselle.com
http://svsecurite.wifeo.com

En Bref

Julien Soubieux, nouvel animateur de Cap Fensch

Originaire d'Orléans, Julien Soubieux vient de rejoindre l'équipe de Cap Fensch. Ce jeune homme de 28 ans est en effet le nouvel animateur de la fédération des commerçants. Fort de sa formation en gestion et développement territorial et de son expérience dans le domaine commercial, il devient aujourd'hui l'interlocuteur privilégié des commerçants adhérents à Cap Fensch. Sa mission au sein de la fédération est de développer une stratégie commerciale, de poursuivre cette logique de mouvement et de dynamisme engagée par Cap Fensch.
Bienvenue à lui !

Cap Fensch :
4 rue Foch - 57700 HAYANGE
Tél. : 03 82 34 61 15 – animateur@capfensch.fr

L'exotisme en ligne avec Viviane Kakou

Et si, pour agrémenter vos soirées de fête vous optiez pour des saveurs exotiques ? Si cette idée vous trotte par l'esprit, alors n'hésitez pas à contacter, Viviane kakou, installée dans le quartier du Konacker. Cette jeune femme vient en effet de lancer sa boutique exotique en ligne sur Internet. En consultant le www.mvexotique.fr, vous y trouverez une gamme de produits très variés allant de l'alimentation et de boissons exotiques en passant par de l'artisanat et des tissus africains sans oublier des produits cosmétiques. Viviane kakou y propose également des recettes exotiques qui sauront titiller vos papilles.
Les achats s'effectuent en ligne et la commande est livrée à domicile.

MVEXOTIQUE
43, rue Yves Farges – 57700 Hayange
Tél. : 03 55 67 48 78 ou 06 01 71 28 59
contact@mvexotique.fr et http://www.mvexotique.fr

Aux Doigts d'Ange : un nouveau nom et bientôt une nouvelle devanture

Œuvrer pour la beauté des mains, des ongles et des pieds, tel est le savoir faire d'Elisabeth Rivière-Ortiz qui vient de reprendre l'onglerie située au 73 de la rue Maréchal Foch.
De la simple réparation d'un ongle cassé à la pose d'ongles avec gel ou résine ou encore décorés de strass, la technicité de cette jeune femme de 37 ans saura satisfaire toutes celles qui veulent avoir, en toutes circonstances, des mains et des ongles parfaits, bref… des « Doigts d'Ange ».
A ces prestations s'ajoutent également celles pour la beauté et le confort des pieds ainsi que le modelage Amma assis. En effet, équipée d'une chaise ergonomique spéciale, Elisabeth vous propose un modelage relaxant tout à fait adapté pour soulager les douleurs du dos, des épaules, de la nuque, et des bras. Effet tonifiant et décontractant garanti !
Après avoir re-décoré l'intérieur de la boutique, Elisabeth a aussi pour projet de relooker prochainement la devanture, histoire de ne pas passer inaperçu !

Aux Doigts d'Ange
73 rue Maréchal Foch - 57700 Hayange
Tél. : 03 82 52 83 17 - auxdoigtsdange@aol.com

Vous êtes NOUVEAU COMMERÇANT installé à Hayange,
n'hésitez pas à vous faire connaître au service communication de la ville au
03 82 82 49 49
ou par mail communication@ville-hayange.fr

Information du Centre Communal d'Action Sociale

Social

Mise en place de jardins partagés pour un vrai lien social

Développer le lien social et partager des activités communes, tels sont les objectifs du projet de jardins familiaux sociaux proposés à St Nicolas en Forêt, aux Grands Bois. Piloté par le CASC (Centre d'Animation Sociale et Culturelle), ce projet consiste en la mise à disposition de terrain pour l'implantation de potagers familiaux. L'idée étant de favoriser un lien social fort entre les participants sur la base d'échange de conseils, d'informations, d'outillage, de graines et autres savoir-faire. Conçus dans l'esprit du développement durable (réalisation de compost, installation de récupérateur d'eau, utilisation d'engrais naturels…), une trentaine de bacs de terre de 8 m², composera ces jardins sociaux. En mars prochain, ces bacs seront réalisés par des jeunes du club de prévention et du CASC dans le cadre d'un atelier bois, animé et encadré par l'animateur du chantier d'insertion.

Cette initiative à visée intergénérationnelle, sollicite également le partenariat du club de prévention, de Moselis, et du CCAS au travers du chantier d'insertion.

Une vingtaine de personnes s'est déjà mobilisée pour participer à cette belle action de solidarité et de fraternité… avis à d'autres amateurs ! ■

▶ **Plus d'infos auprès du CASC : Tél. : 03 82 59 18 00**

La Cité Gargan ouvre son jeu de quilles aux personnes handicapées

Belle initiative que celle de l'Amicale de Détente et Loisirs de la cité Gargan (ADL) que de permettre à des personnes handicapées d'accéder à leur jeu de quilles. L'expérience a démarré il y a plus d'un an par l'accueil de groupes de personnes handicapées de l'Institut Médico-Educatif (IME) Les Primevères de Knutange. Aujourd'hui les 16 jeunes et adultes de la structure participent régulièrement aux entraînements dispensés chaque lundi. Depuis peu, 8 autres personnes handicapées de l'IME Vert Coteau de Thionville ont rejoint le groupe. L'ADL se réjouit de ce succès et est fière d'avoir engagé cette démarche sociale et solidaire. Une action rendue possible grâce aux soutiens financiers du Conseil Régional, du Conseil Général et de la ville de Hayange, car l'équipement du jeu de quilles, devenu vétuste, a été entièrement modifié. ■

Séniors

Repas des anciens 2011

3 jours de fête

Ils sont venus nombreux, cette année encore, à assister aux repas des anciens proposés en leur honneur à la salle Le Molitor du 17 au19 janvier.

Ces journées furent chaleureuses et conviviales grâce à la bonne humeur de chacun et au concours de l'orchestre « Tenue de Soirée ».

Pour ceux qui ne pouvaient se déplacer, le Centre Communal d'Action Sociale a fait réaliser des colis distribués par les conseillers municipaux. ■

Petite enfance

Le Relais Assistants Maternels est désormais communautaire

"La Luciole", c'est désormais le nouveau nom donné au Relais Assistants Maternels (RAM) dont la gestion vient d'être transférée à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Néanmoins, bien que le nom et le gestionnaire aient changé, l'implantation géographique, elle, reste à la même adresse. C'est donc toujours dans les locaux de la Maison des doudous située à Hayange au 10 rue Mendès France que le Ram poursuit ses missions d'information, d'orientation et de formation. Virginie Korn, l'animatrice du relais reste à l'écoute des parents et des assistants maternels pour les renseigner et les guider.

Relais Assistants Maternels « La Luciole », 10 rue Mendès France - 57700 Hayange / Tél. : 03 82 80 27 67 ■

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le numéro 40 du bulletin municipal à la page 13 consacrée à la rénovation des chambres d'ADOMA. Concernant le montant de l'engagement financier d'ADOMA, il fallait lire 15 000 euros au lieu de 1 500 €.

Intercommunalité

De la Taxe Professionnelle à la Contribution Economique Territoriale

Depuis janvier 2010, la fiscalité locale se réorganise : la taxe professionnelle est supprimée et remplacée par un nouvel impôt : la Contribution Economique Territoriale (CET). Retour sur cette réforme qui a fait l'objet de débats passionnés et dont les conséquences ne sont pas neutres pour les communes ou les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).
Pour la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, les enjeux sont de taille.

A quoi servait la Taxe professionnelle ?

La taxe professionnelle faisait partie des quatre impôts directs locaux perçus par les collectivités territoriales françaises. Elle était due chaque année par les personnes physiques ou morales qui exercent à titre habituel, une activité professionnelle non salariée. Cette taxe, établie dans chaque commune où l'entreprise dispose de locaux ou de terrains, servait à financer le budget des communes, des départements et des régions, ainsi que d'autres organismes, tels que les Chambres de commerce et d'industrie. Instaurée par une loi du 29 juillet 1975, en remplacement de la patente, elle était calculée à partir de l'investissement, du parc foncier et de la valeur ajoutée des entreprises. La taxe professionnelle représentait environ près de 26 milliards d'euros de recettes fiscales en France.
A bien des égards, donc, l'annonce de sa suppression a provoqué un tollé au sein des différentes classes politiques en raison de la gravité de ces conséquences pour les territoires.
Depuis janvier 2010, elle est remplacée par la Contribution Economique Territoriale.

En quoi consiste aujourd'hui la CET ?

Instaurée par la loi de finances, la contribution économique territoriale remplace la taxe professionnelle. Elle a pour objectif :
- de favoriser la compétitivité des entreprises françaises et l'attractivité du territoire ;
- d'assurer une compensation intégrale aux collectivités, tout en maintenant le lien entre les collectivités locales et les entreprises ;
- moderniser la fiscalité locale en la spécialisant et en la simplifiant ;
- respecter le principe constitutionnel d'autonomie financière.

Elle se compose de deux parts distinctes :
- la cotisation foncière des entreprises (CFE), assise sur la valeur de l'immobilier (valeur locative des biens passibles d'une taxe foncière), réservée aux communes et EPCI à fiscalité propre,
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), assise sur la valeur ajoutée (fiscale), réservée aux départements et aux régions. Une part de cette cotisation complémentaire est affectée au bloc communes-EPCI représentant 20 % de la totalité de celle-ci. En conséquence, la part affectée aux départements est réduite à 55 % soit environ 6 milliards d'euros.

Nul besoin donc d'être un spécialiste de la matière budgétaire pour comprendre que le dispositif proposé par la loi de finances présente de nombreuses incidences.

Quelles conséquences pour la vallée de la Fensch ?

Le budget de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch s'élève à environ 40 millions d'euros. Une somme importante dont 75 % provenaient jusqu'en 2009 de la taxe professionnelle. Avant sa réforme engagée par l'Etat français cette taxe était directement perçue par les collectivités. Ces dernières pouvaient en moduler le taux et donc agir directement sur les recettes de leur budget principal. Désormais l'Etat reverse en compensation aux collectivités une dotation équivalente. Mais à la différence de la taxe professionnelle, la recette est figée pour l'avenir. Ainsi si les recettes de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch sont garanties à hauteur de 2009 pour 2010 et 2011 ; par contre, de lourdes craintes pèsent sur les recettes à partir 2012.

Pour ce nouveau numéro, Hayange Infos a choisi de vous présenter le C.A.L.M, Centre d'Amélioration du Logement en Moselle.

Logement
C.A.L.M.

Qu'est-ce que le CALM ?

Le Centre d'Amélioration du Logement en Moselle est une association à but non lucratif, à compétence départementale au service des collectivités territoriales mais aussi des particuliers.
Créé en 1952, cet organisme à vocation sociale, a pour objet l'amélioration des logements et du cadre de vie. Son action s'inscrit dans un vaste mouvement régional et national. Il est en effet membre du mouvement PACT et adhère à la Fédération Nationale Habitat et Développement Rural.

Quelles sont ses missions ?

Le C.A.L.M est à la fois un partenaire privilégié des collectivités locales mais aussi une aide certaine pour les particuliers qui entreprennent des travaux dans leur logement.

Pour les collectivités, le C.A.L.M apporte son aide dans le traitement des problèmes d'habitat dans son ensemble. Il assure en particulier :

▶ les diagnostics et études liés à l'Habitat
▶ les études et Suivi-Animations d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)
▶ les études de Plan Local d'Habitat (P.L.H.)
▶ l'animation de Programmes d'Intérêt Général (P.I.G.)
▶ les mises en place et animations de Campagnes de Ravalement
▶ les études "d'aides à la décision" destinées à toutes les Collectivités Locales pour des projets de réhabilitation ou de rénovation
▶ la mise en place d'Observatoires du Logement
▶ les missions d'Assistance et d'Information aux Collectivités Locales
▶ l'animation de missions de Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale (MOUS)

Pour les particuliers, le C.A.L.M remplit diverses missions :

▶ informer et conseiller au sein de ses locaux mais aussi dans les nombreuses permanences tenues en mairie.
▶ diagnostiquer : le C.A.L.M réalise des diagnostics tels que les diagnostics de Robien, le B.R.E. (Bilan de Rénovation Electrique), les diagnostics de performance énergétique (DPE)...
▶ assister dans les démarches administratives et la recherche de financements : dossier subvention Anah, CAF, Caisse de retraite...
▶ répondre aux attentes des personnes âgées et handicapées lorsqu'il s'agit, d'adapter les logements à leurs besoins. Agréée par la plupart des organismes de retraite, l'association recherche les financements adaptés à chaque cas pour favoriser le maintien à domicile.

A Hayange où se renseigner ?

La CALM assure une permanence en mairie de Hayange les 2e et 4e mercredi du mois de 14 heures à 16 heures.

CENTRE D'AMÉLIORATION DU LOGEMENT DE LA MOSELLE

24 rue du Palais - BP 14062
57040 METZ CEDEX
Tél : 03 87 75 32 28

contact@calm-logement.fr
www.calm-logement.fr

Avant travaux

Après travaux

IMPORTANT

Le CALM anime actuellement pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch un Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habitat dégradé ».

Les objectifs sont les suivants :

• Repérer et traiter les situations de logements indignes en priorité
• Maintenir un parc de logements privés à vocation sociale en privilégiant une politique d'amélioration du confort et de la qualité des logements
• Favoriser les travaux s'inscrivant dans une logique large de développement durable
• Augmenter le parc locatif accessible en priorisant le conventionnement

Ce PIG permet, à certaines conditions, aux propriétaires bailleurs ou occupants de bénéficier de subventions importantes.
On pourra dans ce cadre contacter le CALM également :

• **A Florange :** à l'Espace du citoyen les 3e mardi de 10 H à 12 H
• **A Nilvange :** à la Salle Albert Camus le 4e jeudi de 14 H à 15 H 30

Education

Un rallye photo et une course d'orientation autour d'un chemin, une école

Inauguré en 2008, et baptisé « un chemin, une école », le chemin relie différents quartiers de Hayange sur une distance de près de 12 kilomètres. Ce parcours balisé permet la découverte de la randonnée, de l'histoire, des légendes locales, de la faune et de la flore. L'Association de Coordination Socioculturelle de Hayange (ACSH) qui coordonne ce dossier, envisage de le faire évoluer.
Deux principales actions verront donc le jour en 2011 : un rallye photo et un parcours permanent d'orientation. Deux projets qui ont sollicité la forte participation de l'ACSH, de l'école Jean de la Fontaine, du lycée Gaspard Monge et du chantier d'insertion de Hayange.

Le rallye Photo a pour objectif de faire découvrir le patrimoine de la ville aux jeunes et aux promeneurs à travers le travail des élèves de l'école Jean de la Fontaine.
Les élèves ont donc sélectionné plusieurs lieux du centre ville, environ une dizaine, et les ont ensuite photographiés. Les lieux choisis présentent un intérêt particulier lié à la sidérurgie, à la culture ou évocateur des grandes figures de Hayange.
Le principe est simple : les promeneurs devront situer sur leur plan les sites photographiés. Une fois tous les lieux retrouvés, ils se rendront à l'office de tourisme, où leur seront remis les réponses du rallye, ainsi qu'un petit dossier décrivant les lieux. Etant réalisé par différentes classes, le rallye comportera plusieurs niveaux.

Le parcours d'orientation

Suivre ce parcours permanent, est une façon originale de découvrir la ville et son patrimoine. En effet, chaque balise présentera des flèches explicatives et sera réutilisable à l'envie pour d'autres parcours. La mise en place de ce projet sollicite la participation des élèves du lycée Gaspard Monge pour la réalisation des balises et des fiches thématiques ainsi que du chantier d'insertion de Hayange qui préparera le terrain pour l'installation des balises. ■

Les vignes de Hayange à l'étude

Réinstallées sur les coteaux de la vierge, les vignes de Hayange vont prochainement servir de site de formation pour quelques enseignants du second degré de la circonscription. Sur le thème « développer les sites locaux dans la lignée du développement durable », l'objectif à long terme du projet est de proposer aux écoles, un kit d'actions pédagogiques réalisables sur les sites présents dans la vallée de la Fensch. Ainsi la mare du site Sainte neige, les pelouses calcaires de Ranguevaux et les vignes de Hayange vont servir de sites d'études. Une initiative éducative salutaire qui permettra de donner une nouvelle vie aux vignes hayangeoises ! ■

La ville envisage de mettre en place un service cantine pour le collège Jacques Monod

Le collège Jacques Monod connaît depuis quelques temps une baisse de son taux de fréquentation.Il semblerait que cette désertification s'explique en partie par l'absence d'une cantine au sein du bâtiment. Un lieu de restauration permettrait en effet aux élèves de déjeuner sur place et de gagner du temps entre midi et deux.
Face à ce constat la ville souhaite aider l'établissement en envisageant de mettre en place un service de cantine à la salle Giuseppe Mazzini du Konacker. Ainsi, accompagnés par le personnel administratif du collège, les élèves pourront se rendre à pied du collège à la salle et bénéficier de plateaux repas.
Une initiative qui interpellera peut-être le Conseil Général de la Moselle !

Jeunesse

L'aéromodélisme, une nouvelle activité du PEL

Proposées en partenariat avec l'ACSH, les activités du Projet Educatif Local ont pour objectif de donner à tous les jeunes de 6 à 17 ans, le moyen de découvrir de nouvelles formes d'activités, de s'approprier des démarches d'apprentissage adaptées et de les placer dans des situations d'expérimentation active. Elles doivent ainsi leur permettre de développer leur personnalité, leur créativité et de se socialiser. Parmi ces nombreuses activités, l'animation aéromodélisme vient de faire son entrée dans le programme 2010/2011.

L'activité qui se déroule au collègue Hurlevent invite les jeunes à une double expérience : d'une part la conception et la fabrication de modèles d'avions et d'autre part, l'épreuve du vol. Encadré par deux membres de l'équipe de France de Vol Circulaire Commandé, cet atelier qui se déroule le samedi matin, suscitera peut-être de belles vocations en matière d'aéromodélisme. ■

▶ **Pour plus d'infos, contactez l'ACSH au 03 82 86 82 30**

Jeunesse

L'accueil périscolaire, un service pour les parents qui travaillent

Les horaires de classe, bien qu'adaptés, ne sont pas toujours compatibles avec ceux de l'activité professionnelle des parents. Aussi pour beaucoup d'entre eux, dont le travail, ou une situation exceptionnelle les empêchent d'amener ou rechercher leur enfant à l'école, la solution se trouve peut-être dans l'accueil périscolaire. Cette formule d'accueil "souple", propose d'accueillir votre enfant scolarisé à Hayange comme suit :

▶ le matin à partir de 7 h 15 jusqu'à 8 h 15. La proximité du réveil impose des activités et des jeux calmes (St Nicolas et Hayange centre)

▶ le midi de 11 h 45 à 13 h 45 avec un service restauration.

▶ le soir après la classe jusqu'à 18 h 30. Après une journée de labeur, place au goûter, aux devoirs et aux jeux sous toutes ses formes, à l'extérieur ou en intérieur selon la météo.

Un personnel qualifié encadre des animations choisies en concertation avec les enfants pour un moment agréable et éducatif. ■

▶ **Si vous souhaitez recevoir plus de renseignements sur les modalités tarifaires et d'inscription, vous pouvez contacter l'ACSH au 03 82 86 82 30**

En projet

ACSH : de nouveaux locaux en perspective

Lors du conseil municipal de janvier, les élus ont décidé de transférer les locaux de l'Association Socio Culturelle de Hayange à l'école Jean de la Fontaine. L'idée étant de faire figurer cette structure sociale au cœur du quartier et à proximité d'un lieu déjà connu pour les activités du périscolaire. Grâce notamment aux éventuelles subventions, le futur espace sera requalifié et rénové.

Football

Inauguration des nouveaux vestiaires du stade Guy De Wendel

Après presqu'un an d'utilisation, les nouveaux vestiaires du stade Guy De Wendel ont été inaugurés en novembre dernier. Depuis la saison 2009 en effet, le FCH dispose de locaux entièrement neufs. Aménagé dans le prolongement des tribunes, vers l'entrée du stade, le bâtiment de 500 m² regroupe un club house, des locaux d'arbitres, une infirmerie, un bureau et de quatre vestiaires. Un bel investissement de 1,14 M€ (financé par la ville, le Conseil Régional et la Fédération de football) qui tient compte des normes imposées par la Fédération Française de football.

Avec ce nouvel équipement, son stade d'honneur et son stade synthétique récemment refait, le complexe Le Point du jour est l'un des plus beaux de Moselle. Autant dire qu'il fait déjà plus d'un envieux au sein des différentes équipes sportives de la région ! ■

Coupe de France

Match Hayange-Dijon, triste défaite !

Hayange contre Dijon, ce devait être un match inoubliable pour le club de football de Hayange. Néanmoins cette rencontre qui a rassemblé plus de 1 200 spectateurs dans les tribunes du stade Guy De Wendel sera malheureusement restée comme une grande défaite pour le club hayangeois. 0-8 tel est le score de ce match de coupe de France qui a affiché la victoire des dijonnais. Les joueurs hayangeois ne sont pas parvenus à contrer une telle équipe professionnelle et de très bon niveau. Il n'en reste pas moins que les supporters hayangeois sont venus en nombre soutenir leur équipe fétiche et très fiers d'assister à un tel spectacle rappelant les grande finales de coupe de Lorraine ! ■

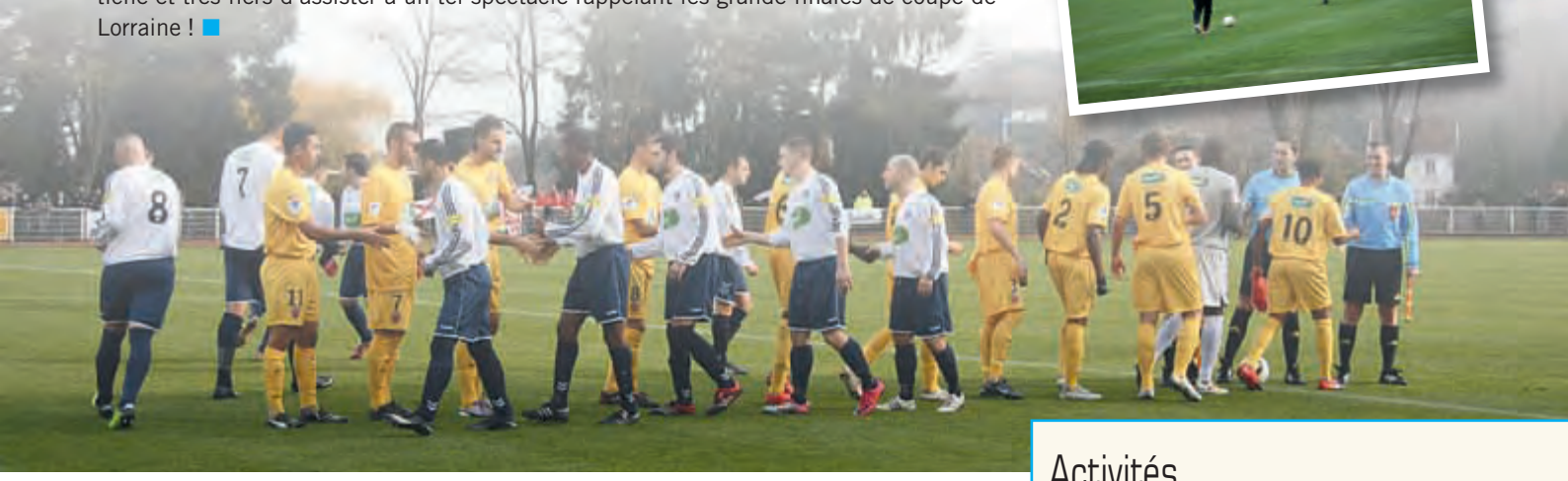

Solidarité

Scolaires mobilisés pour le Téléthon

Comme chaque année, la ville soutient l'action menée par les écoles hayangeoises dans le cadre de l'opération du Téléthon. Elle aide notamment dans l'organisation du circuit pédestre qui part du complexe Régine Cavagnoud et rejoint la salle Le Molitor au centre-ville. Cette année, plus d'une cinquantaine d'élèves ont donc chaussé leurs baskets pour ce grand élan de générosité et de solidarité.

Activités

Macadam Sport, c'est aussi pendant les vacances scolaires, pensez-y !

L'opération Macadam Sport permet aux jeunes filles et garçons âgés de 11 à 17 ans, qui ne fréquentent pas ou peu les structures associatives, d'accéder à des pratiques sportives variées et adaptées à leurs besoins et attentes.
Cette manifestation qui se déroule chaque année durant l'été, est également proposée durant les vacances scolaires.
Les jeunes auraient bien tort de s'en priver d'autant que ces activités sportives et ludiques sont ouvertes à tous et sont totalement gratuites ! ■

MACADAM Sport

CONSEIL GÉNÉRAL MOSELLE

Evénement

Exposition « Au pays des îles »

C'est vers un voyage au pays des îles que la bibliothèque municipale a choisi d'emmener ses visiteurs du 14 au 24 février prochain. L'exposition-vente « Au pays des îles » proposera en effet, la découverte de civilisations passionnantes et de milieux naturels uniques présents sur l'archipel indonésien. Sous forme de panneaux d'informations (photos, textes, cartes…) cette exposition présente les réalités des pays émergents et le problème de la préservation de leur environnement. Elle est réalisée en collaboration avec des artisans paysans et Mitra Bali, association balinaise de commerce équitable. Des œuvres d'art et d'artisanat (instruments de musique, bijoux, tissages, sculptures…) seront également à la disposition du public.
Enfin, autour de cette exposition, la bibliothèque consacrera sa ronde des histoires aux "Iles" qui se déroulera les mercredis 16 et 23 février de 10 h 00 à 11 h 30 (enfants de 5 à 8 ans).
Une soirée contes sera également proposée le vendredi 18 février à 20h à la bibliothèque municipale. La conteuse Mireille Wiemar viendra raconter ses histoires d'iles aux plus grands comme aux plus petits. A découvrir pour tous ceux qui s'accordent un peu de temps pour rêver ! ■

Focus

Vif succès pour le rendez-vous des gourmets au château Guy De Wendel

Ce fut une première à Hayange : culture, gastronomie, tourisme, patrimoine se réunissaient du 11 au 13 novembre 2010 dans les prestigieux salons du château Guy De Wendel. Organisée par la ville de Hayange, la manifestation « les gourmets d'ici et d'ailleurs » a permis au public de découvrir et de déguster la gastronomie et les produits de bouche de Lorraine et des différentes villes jumelées avec Hayange. Un vif succès pour cette première édition qui a réuni plus de 600 personnes sur trois jours !

Ça s'est passé

La Saint-Nicolas fêtée dignement

Au cœur des traditions et légendes lorraines, la Saint-Nicolas à Hayange est vraiment fêtée dignement ! Ainsi les animations proposées le 4 et le 5 décembre ont su émerveiller petits et grands autour d'un programme proposé en deux temps forts : d'une part, le traditionnel cortège de saint Nicolas, le samedi 4 décembre. Et d'autre part, un spectacle pour enfants proposé au cinéma Le Palace, le dimanche 5 décembre. Cette grande fête populaire et bien connue dans notre région a rassemblé des centaines de personnes en plein centre-ville.

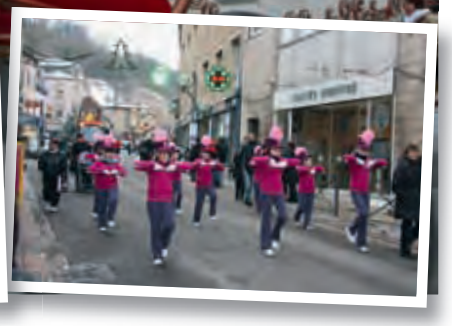

Théâtre

La Sa vat'plaire… a plu !

La compagnie thionvilloise « L'atelier de Sophie » a investi les planches de la salle Le Palace pour proposer sa dernière création « La Sa vat'plaire ». Une comédie burlesque présentée le 22 octobre et qui a fait rire la centaine de spectateurs présents dans la salle. Humour et détente sur fond d'histoire de crise qui a offert à la jeune troupe théâtrale une véritable ovation. ■

Expositions

Entre contes et peintures

Une fois n'est pas coutume, la bibliothèque municipale a accueilli en octobre et décembre derniers, deux nouvelles expositions. La première « l'imaginaire et ses contes » a retracé l'univers étrange des trolls, des gnomes, ou autres sotrés… au travers des œuvres sculpturales de Pascal Cayetanot.

La seconde a mis à l'honneur les peintures très colorées de Jean-Paul Wax. Peintre autodidacte, l'univers de l'artiste est surprenant : un véritable patchwork alliant, couleur, paysages, natures mortes, et formes géométriques. Un style très personnalisé et très varié que le public a pu découvrir au travers de la quarantaine de toiles exposées. ■

Concerts de Noël et du Nouvel an

La philharmonie La Lorraine fidèle au poste

L'un en 2010, l'autre en 2011 : comme à l'accoutumée, la philharmonie La lorraine a terminé l'année 2010 en musique par le biais du traditionnel concert de Noël proposé à l'église Saint-Martin et a commencé 2011 sur les mêmes notes ! Plus de trois cents personnes sont en effet venues au concert du Nouvel an proposé le dimanche 9 janvier. ■

Santé

« La Forêt » la deuxième maison de retraite de Hayange

La première s'appelle Le Tournebride, la seconde porte le nom de La Forêt. Rien de bien étonnant pour ce nouvel établissement situé en plein cœur de St Nicolas en Forêt à Hayange.
Depuis octobre dernier, en effet, ALPHA Santé a enrichi son activité médico-sociale grâce à l'ouverture de l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes) « la Forêt ». Ainsi, de nouvelles offres de service sont proposées afin de répondre aux besoins sans cesse grandissants des personnes âgées dépendantes et notamment la création d'une Unité Alzheimer, avec une structure d'Accueil de Jour Alzheimer.
Le bâtiment d'environ 5 000 m² a été inauguré en novembre mais a accueilli ses premiers résidents en octobre… l'hébergement affiche déjà complet !

L'Hôpital de Hayange, des performances reconnues et confirmées !

Dans le classement national des hôpitaux les plus sûrs, les établissements du groupe ALPHA Santé obtiennent une place de référence. L'hôpital de Hayange se trouve notamment en 7e position en classement très bon dans la catégorie centre hospitalier de plus de 300 lits (222 établissements), et en 2e position au niveau de la Lorraine toutes catégories confondues. L'établissement hayangeois confirme également sa première place au niveau de la Moselle. Une réussite que le groupe ALPHA Santé est fier d'afficher et qui prouve son investissement indéfectible dans le champ de la santé et l'offre de soins.

Anniversaire

Les associations méritantes

Chaque année l'ensemble des associations de la commune sont mises à l'honneur par la ville au travers d'une cérémonie conviviale à la salle Le Molitor. Le Maire, Philippe DAVID a principalement remercié tous les membres bénévoles et les dirigeants des associations sportives et culturelles qui consacrent du temps à leurs associations respectives et dont le mérite n'est pas assez reconnu. La cérémonie a permis de récompenser cette année, 16 associations dont la Société Philatélique Lorraine Hayange qui fêtait ses 100 ans d'existence !

Prévention

Mise en place du PPRT

Prévu par la loi n°2003-699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, dite "loi Bachelot" ou "loi Risques", le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a pour but de protéger les personnes par la maîtrise de l'urbanisation future et par l'action sur l'urbanisation existante autour des installations classées AS (Autorisation avec Servitudes). Lors du Conseil municipal du 14 décembre 2010 la municipalité a émis un avis favorable à la proposition de ce plan. Elle a approuvé notamment les modalités de concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes intéressées.

Noël

Les chalets fidèles au rendez-vous de Noël

A l'occasion de Noël, une douzaine de chalets a été installée place de la comédie pour le traditionnel marché de Noël organisé par l'association des commerçants de Hayange, en partenariat avec la ville. Durant une dizaine de jours, artisans et commerçants ont proposé une variété d'objets, de décorations, de produits du terroir… bref… une série d'idées cadeaux. Les animations diverses ont également permis aux familles de fêter l'arrivée de Noël et de rencontrer le Père Noël.

Télévision locale

Hayange télévision bientôt de retour sur le câble et sur Internet !

Encore un peu de patience pour la population hayangeoise et pour les associations… la chaîne locale de Hayange sera bientôt de retour sur les écrans. Refondée entièrement par le service communication de la ville, cette chaîne diffusée sur la câble depuis 10 ans déjà, méritait bien de faire peau neuve !

Information câble

Des revendeurs agréés Numericable présents dans la vallée

Suite aux insistantes sollicitations des villes câblées avec Numericable dont Hayange, l'opérateur a conclu depuis peu, un partenariat avec deux revendeurs agréés dans la vallée. Ainsi les abonnés au câble ont désormais deux adresses de proximité vers lesquelles se diriger pour faire part de leurs problèmes techniques ou tout simplement pour se renseigner sur les offres. Depuis le passage à la télé numérique, les mairies s'étaient transformées en véritables permanences du dit opérateur !
Etablissements Malaisé - 8 place du marché à Fameck• Etablissement Bracali - 36 rue Nationale Florange• Pour contacter Numericable : 39 90

Marché

Marché du samedi déplacé et bornes de stationnement mises en fonction

Dans un souci d'améliorer le stationnement de proximité au centre-ville et permettre une plus grande fluidité d'accès aux commerces, la municipalité a fait le choix :
▸ de déplacer le marché du samedi dans la rue Foch (du croisement rue De Gaulle, rue Foch au croisement rue Foch, rue de Verdun). Ainsi les véhicules pourront à nouveau occuper le parking payant situé à côté de l'Hôtel de ville. Ce déplacement de marché permettra également de préserver une cohérence avec l'espace dédié au marché Bio le 2e samedi du mois.
▸ de mettre en fonction les 7 bornes interactives de stationnement placées rue Foch. Sur ces places, le stationnement est limité à 15 minutes. Passé ce délai, et afin de permettre une fluidité dans le stationnement, les propriétaires des véhicules se verront verbalisés par la police municipale.

Exposition « Au pays des îles »

du 14 au 24 février

Bibliothèque municipale

L'exposition « Au pays des îles » proposée à la bibliothèque municipale présente les réalités des pays émergents et le problème de la préservation de leur environnement. Elle est réalisée en collaboration avec des artisans paysans et Mitra Bali, association balinaise de commerce équitable. Des œuvres d'art et d'artisanat seront également à la disposition du public.

Soirée contes spéciale « îles »

ven. 18 février - 20h

Bibliothèque municipale

La biblio-conteuse Mireille Wiemar vous livrera ses histoires d'îles sorti de son sac à contes. Soirée gratuite ouverte à tous, pour petits et grands.

« Danger public »

ven. 25 février - 20h

Salle Le Palace

Une troupe avant le lever de rideau. Cela fait des jours qu'elle joue devant une salle vide. Et puis, miracle, 350 réservations ! Or il apparaît que les spectateurs ont été attirés par l'article d'un journaliste d'extrême-droite ! « Danger public », la nouvelle création de la compagnie les uns les unes prendra place sur la scène de la salle le Palace le vendredi 25 février.

Festival Théâtre pour tous

du 25 mars au 3 avril

Salle Le Palace

Plusieurs troupes de théâtre viendront proposer leurs spectacles durant cette semaine dédiée au théâtre. Ainsi, rendez-vous le vendredi 25 mars avec la troupe du petit Théâtre de Neufchef pour « Le grand zèbre » / mardi 29 mars avec « A cœur ouvert » - la différence est une ressemblance / vendredi 1er avril avec « Boeing Boeing », comédie de Marc Camoletti, une des pièces les plus jouées dans le monde / Dimanche 3 avril à 10 h 30 spectacle théâtral jeune public.

Forum Emploi

mardi 29 mars

Salle Le Molitor

C'est le rendez-vous à ne pas manquer pour tous les demandeurs d'emploi. Une journée spéciale "emploi" leur est consacrée autour d'une rencontre avec les entreprises, associations et prestataires de services qui recrutent.

Les moutons sont de retour

samedi 14 mai

Centre-ville

L'année dernière leur arrivée n'était pas passée inaperçue. 200 moutons étaient de passage au centre-ville à l'occasion des marchés en fête. Une image insolite que la population est invitée à redécouvrir cette année le samedi 14 mai. Une date à retenir pour les grands et les petits.

Arrivée du Circuit Lorraine

dimanche 22 mai

Centre-ville

Avis aux mateurs de cyclisme : l'arrivée de la traditionnelle course professionnelle de Lorraine aura lieu le dimanche 22 mai en plein centre-ville ! Venez nombreux applaudir et encourager les vaillants cyclistes.

Nature et Jardin, 3e édition

samedi 4 juin

Parc de l'Orangerie

Grande manifestation en plein air au parc de l'orangerie sur le thème cette année de l'éco-responsabilité. Cette rencontre festive autour d'un marché du terroir, d'une promenade champêtre, de conseils de jardinage et d'animations pour enfants permettra aux familles de passer une journée agréable et en toute convivialité.

La vraie Nellie Olson à Hayange

samedi 12 mars - 20h30

Salle Le Palace

A. Arngrim alias N. Olson de la série « La petite maison dans la prairie » sera présente à Hayange le samedi 12 mars à 20h30, le temps du spectacle comique en français "confessions d'une garce de la prairie" proposé à la salle Le Palace. Elle sera accompagnée de P. Loubatière.

▸ Réservation obligatoire au 0 617 336 627 ou spectaclenellieoleson@yahoo.fr

Cinéma Le Palace à Hayange

5 euros : un tarif exceptionnel pour vivre passionnément le 7e art

Tous les dimanches à 17 heures le cinéma le Palace vous propose une séance de film classé « Art et Essai ».
Le ticket d'entrée est à 5 € tarif normal et à 4 € en tarif réduit.

Le cinéma propose également des séances :
- **pour la jeunesse : deux fois par mois**

Retrouvez chaque mois la programmation sur www.ville-hayange.f et aussi sur http://hayange.cine.allocine.fr

Naissances

Toutes nos félicitations aux heureux parents des enfants qui ont vu le jour

Juillet 2010
- Morgane VANDEPUTTE-VACANT

Août 2010
- Aaron BALLIATO

Septembre 2010
- Chloé RODICQ
- Khémis CONTESSA
- Sorayan CHAROUIT

Octobre 2010
- Tabatha DEPOISSE
- Timothé SZYMANSKI
- Bilel GHOUNEM
- Clémence CAMARDA
- Noélie DUHAUT
- Méhvan YILDIRIM
- Axel YILDIRIM
- Victor LEFÈVRE
- Gautier LAMARLE

Novembre 2010
- Daniel WEBER
- Maelle REGER
- Arthur SOSIN
- Cyrielle ROXOT
- Enzo HERRMANN
- Eloise AIZZA

Décembre 2010
- Eva PEZZANA
- Arda ACER
- Nolan MOIBERT
- Eliot DARGENTON

Janvier 2011
- Fabio LOPEZ BATTAGLIA
- Baptiste MICHEL

Mariages

Félicitations !

Octobre 2010
- Karim LARAB et Aziza BERKOUCHE
- Christophe BURGER et Coralie ROSS
- Henri KARMELITA et Isabelle JANSCH
- Gökhan YILDIZ et Zelika KIZIL

Décembre 2010
- Thierry WASSER et Audrey DESHAIE
- Ludovic WENDEL et Stéphanie MARICHY
- Julien MULLER et Vanessa DIOT
- Rachid OULED HALI et Patricia LAUER

Janvier 2011
- Badredin MARRAKOUCHI et Loubna BASSOR

A noter…

▶ Célébration des anniversaires de mariages Noces d'Or, Diamant, Vermeil

Si vous souhaitez célébrer votre anniversaire de mariage, veuillez vous inscrire en mairie auprès du service Etat Civil. Ces célébrations présidées par le maire ou l'un de ses représentants se dérouleront de préférence les samedis matin en mairie.

Noces d'Or

Octobre 2010
- Albert PÉRONNY et Jacqueline BACK

Janvier 2011
- Angelo SICURANZA et Giuseppina DI RITA

Ils nous ont quittés

Septembre 2010
- Régine FRANTZ née HEINTZ
- Gabriel HOULLÉ
- Gérard GRANDIDIER
- François SCHIERON
- Maria WIETNIK née KARCZMARZYK
- Anna MESSINA
- Berthe HARTENSTEIN née ROSTOUCHER
- EQUI née VAUTRIN Jeanne

Octobre 2010
- Charles JACQUES
- Marie HUMBERT
- Elise KREMPP née FELLER
- Jean-Marie WYBAILLIE
- Jean CATTANEO
- Florent LEICK
- Laurette CAVRO née FREUZE
- Julie HOFFER née LENTZ
- Lucie DENIER née ENGEL
- Jean-Jacques DIEUDONNÉ
- Albertine BAROTTE née WENDLING
- Yvonne FRANÇOIS née TATTI

Novembre 2010
- Robert VERONESE
- Marie-Thérèse MARCONATO née PIERMARTINI
- Claude SCHENIDER née CAMBRUZZI
- Gabrielle FUS née BOMBARDIER
- Josephine HOLTZINGER née DE MARCO
- Gaston ZAHNER née SPICK
- Augustin CALVO
- Hervé GRÉLOT
- Jean-Claude POIREL
- Sigismond NOWAK
- Nettore MARRAMA
- Michel PETER
- Alfred BOURGER
- Nicole GIERLOWSKI née FREYERMUTH
- Rabah BELEMRABET

Décembre 2010
- Hélène GORNY née SWIDERSKI
- Rosa NOCELLA née MANGANO
- Maria HISSEL née MONTEIRO
- Gabriel REBSTOCK
- Anne-Marie CHUIMER
- Celina DIEZ née GARCIA RODRIGUEZ
- Wanda JEZIORO née OPIOLA
- Christophe PROBST
- Stanislas SIMSAC
- Vincenzina CRESPI née BOSSI
- Michel PETIT
- Jean-Paul FROELIGER

Janvier 2011
- Jeanne FOSSE née CLOSSET
- Eugénie GANCARCZYK née GLANOWSKI
- Joséphine CZERWONIAK née BUREK
- Edith WINTZER née LAURENT
- Marguerite WENDLING ép. FELT
- Abdelhamid KHEDROUCHE

Conformément à l'article 9 du code civil relatif au droit du respect de la vie privée et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée en dernier lieu par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, toute publication faisant mention d'actes d'Etat-civil fera désormais l'objet d'une demande d'accord préalable des familles avant de figurer dans Hayange Infos.

Hôtel de Ville :
1, place de la Résistance et de la Déportation
57700 HAYANGE
Tél. : 03 82 82 49 49 - Fax : 03 82 82 48 94
Site Internet : www.ville-hayange.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 8h - 12h, 14h - 17h
Le vendredi : 8h - 12h, 14h - 16h
Le samedi : 9h à 12h (état civil uniquement)
N° d'urgence (concierge) : Tél. : 03 82 82 49 13

Ateliers municipaux :
rue Pierre Mendès France - Tél. : 03 82 86 43 20

MAIRIES DE QUARTIER

Quartier du Konacker :
avenue Saint Jean - Tél. : 03 82 85 62 45
Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h

Quartier de Marspich :
12, rue de l'Eglise - Tél. : 03 82 84 10 69
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi et jeudi de 8h - 12h

SERVICES MUNICIPAUX

Bibliothèque municipale :
7, esplanade de la Liberté
Tél. : 03 82 85 35 06
Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 18h
mardi, mercredi, jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
samedi de 9h à 11h30

CCAS : place de la Résistance et de la Déportation
Tél. : 03 82 82 49 00
Le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Le mardi de 9h à 12h (fermé l'après-midi)
Du mercredi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Permanence assistante sociale
les mardi et vendredi de 9h à 12h

Centre Multi Accueil "La Maison des Doudous" :
10 rue Mendès France - Tél. : 03 82 85 33 51

Police Municipale : 53, rue Maréchal Foch
lundi au vendredi 8h30 – 12h et 14h – 17h15
Tél. : 03 82 85 89 49
Bureau du Konacker, place St Jean
Permanence : lundi et vendredi 9h – 12h
Tél. : 03 82 85 69 75
en cas d'urgence : Tél. 03 82 86 41 00

Relais Assistants Maternels "La Luciole" :
10 rue Mendès France
Tél. : 03 82 80 27 67 ramlaluciole@agglo-valdefensch.fr

AUTRES ADMINISTRATIONS

Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
Hôtel de Communauté – 1, rue de Wendel
Tél. 03 82 86 81 81
www.agglo-valdefensch.fr

- Commandes de bacs ou de sacs poubelle :
  Tél. : 03 82 86 57 77
- Renseignements et informations sur le tri sélectif :
  Tél. : 0800FENSCH ou 0800 33 67 24
  (Appels gratuits depuis un poste fixe)

Office de Tourisme du Val de Fensch :
Espace Raymond Gatti
Tél. : 03 82 86 65 30
e-mail : info@valdefensch-tourisme.com
Permanences : du lundi au vendredi de
9h15 à 12h et de 14h à 18h et
samedi de 9h15 à 12h30 et de 13h30 à 16h

LOISIRS

Association de Coordination Socioculturelle de Hayange (ACSH)
impasse Diekirch - Tél. 03 82 86 82 30

Centre d'Animation Sociale et Culturelle (C.A.S.C) :
Place de la Fontaine - St Nicolas en Forêt
Tél. : 03 82 59 18 00
Secrétariat et accueil du lundi au vendredi de 14h à 18h

Cinéma LE PALACE :
57, rue du Maréchal Foch -
Tél. : 03 82 82 49 03

Ecole de musique :
97, rue de Wendel - Tél. 03 82 84 42 76

Ludothèque : 65, rue de la Forêt - Konacker
Tél. : 03 82 85 36 62 – 06 66 20 07 61
mardi et vendredi de 16h à 17h30 -
mercredi de 14h30 à 17h30

M.J.C. - M.P.T. Le Couarail :
Rue du 6 juin 1944 - Marspich
Tél. : 03 82 85 44 29 - Fax : 03 82 84 08 90

M.J.C. - M.P.T. Boris Vian :
Place St Jean - Konacker - Tél. : 03 82 84 70 82

Centre Aquatique Feralia :
31 rue de la mine
Tél. : 03 82 52 10 10 - www.feralia.fr

SERVICES

CAF : 6, rue de la Fontaine (2e étage)
Tous les mercredis de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
Tél. : 03 82 84 77 37

Centre de Secours :
4 rue Jean Jaurès
Tél. : 03 82 84 07 47

Centre Médico-Social :
1, esplanade de la Liberté - Tél. : 03 87 35 01 60
Du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30

Centre Médico-Scolaire :
12, rue Pierre Mendès France
Tél. 03 82 84 18 37
lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h à 15h

Centre Médico-Psychologique pour enfants et adolescents : 57, rue Foch
Tél. : 03 82 85 10 06
du lundi au jeudi de 9h à 17h,
le vendredi de 9h à 15h

Centre Médico-Psychologique pour adultes :
66, rue de Verdun
du lundi au jeudi de 9h à 17h,
le vendredi de 9h à 16h - Tél. 03 82 85 06 20

C.I.O (Centre d'information et d'Orientation) :
11, rue de la Marne – Tél. 03 82 85 51 58

CLCV (Confédération Logement et du Cadre de Vie) :
65, rue de la Forêt :
Jeudi de 16h à 18h – Tél. 03 82 85 36 62
3, esplanade de la liberté - lundi de 16h à 18h

Club de prévention (CMSEA) :
Coordination, 11, rue Foch
Tél. : 03 82 84 63 36

Club de prévention du quartier du Konacker :
1, rue de Provence : lundi de 16h à 19h,
mardi de 16h30 à 19h, jeudi de 16h à 19h
Tél. : 03 82 84 04 45

C.O.D.A.C.
(Commission d'Accès à la Citoyenneté)
N° vert : 114 - N° vert : 0 800 561 175

CPAM : 6, rue de la Fontaine - Tél. : 03 82 55 95 55
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h15 à 15h45 (rez-de-chaussée)
Permanence assistante sociale (Mme Gehay)
les mardis de 14h à 16h

Déchetterie : zone St Jacques
Tél. : 0 800 33 67 24
La déchetterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h (horaires du 1er avril au 31 février)

Electricité de France (service dépannage) :
Tél. : 03 82 34 21 21

Enfants disparus :
Tél. : 116 000 - www.116000enfantsdisparus.fr

Gaz de France (service dépannage)
Tél. : 03 82 34 20 30

Hébergement d'urgence :
115 (n° d'urgence social – appel gratuit 24H/24 – 7J/7) et CCAS (horaires de bureau)

Hôpital Alpha Santé :
53, rue De Wendel - Tél. 03 82 57 73 73

La Poste : 23, rue Jean Moulin
Standard : Tél. : 03 82 86 43 10
Renseignements : Tél. 03 82 86 43 11
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h et le samedi de 8h45 à 12h
La Poste Konacker, 12, place St Jean
Tél. : 03 82 57 30 60
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h45

Mission Locale : 15, rue de la Marne
Tél. : 03 82 85 45 45

Numéricable :
Service abonnés : Tél. : 39 90 - De 8h à 22h
Service nouveaux abonnés : Tél. : 10 55

Pôle Emploi : 13 rue de la Marne
Tél. : 39 49

Trésor Public : 29 rue Clemenceau
Tél. : 03 82 84 18 65

- Service Impôts Particulier (SIP) : place Nicolas Schneider

PERMANENCES EN MAIRIE

- ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) : le 2e mardi du mois de 14h à 17h (ADIL 57 : 8 rue Gambetta 57000 METZ / 03 87 50 02 60)
- AFEP (écrivain public) : le mercredi de 10h à 12h
- C.A.L.M (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle) : 2e et 4e mercredi du mois de 14h à 16h
- C.E.D.I.F.F (Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles)
  Mercredi de 8h à 12h
- C.I.C.A.S (Retraites Complémentaires)
  Le 1er et 3e jeudi du mois : de 8h à 12h et de 14h à 16h sur rdv
- CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) à destination des personnes âgées :
  lundi de 14h à 16h le 1er et 3e lundi du mois
- Conciliateurs de justice : 2e et 4e mercredi de 14h30 à 16h30
- C.R.A.V (Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse)
  Le jeudi de 8h41 à 12h et de 14h à 16h41
- EMERGENCE sur rdv uniquement Tél. : 03 82 53 05 06
- U.D.A.F (Union Départementale des Associations Familiales) :
  Lundi de 9h à 11h30 - Mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

Groupe d'expression de la Majorité

UNE DYNAMIQUE POUR HAYANGE

La maîtrise des dépenses publiques au cœur de notre préoccupation et de la stratégie municipale

Dans un contexte général particulièrement morose pour nos concitoyens et pour les communes, les élus sont face à des choix décisifs et difficiles.
La crise financière et économique de 2008 a généré des ravages importants : un taux de chômage record, une précarité de plus en plus importante et une dégradation du service public.
Cette situation nous interroge sur l'avenir du service public, l'avenir des collectivités, de leur rôle social essentiel dans un esprit de solidarité et d'égalité.
Les réformes gouvernementales telles que la réforme de la taxe professionnelle sont injustes et privent les collectivités territoriales des moyens indispensables pour un maintien d'un service public de qualité garant de l'intérêt général, face aux intérêts privés et face à la recherche du seul profit.
Ces décisions empêchent les collectivités de mener des politiques de solidarités sociales, des politiques de l'habitat et du logement.
La situation est préoccupante et inquiétante mais notre volonté est de maintenir un service public de qualité sans alourdir la charge sur les ménages et ainsi prendre l'engagement de ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti).
Cette volonté de maintenir un niveau de service public de qualité passe par des choix difficiles et notamment la maîtrise des charges de personnels. Choix difficiles mais indispensables.
La maîtrise des dépenses publiques est une nécessité et prend en compte notamment la maîtrise de la masse salariale.
Une maîtrise de la masse salariale qui doit porter un examen attentif des postes vacants, qui passe par la non création de postes de permanents… Un effort doit être porté sur la rationalisation de l'activité des services tout en préservant les conditions de travail des salariés de la ville. La mise en place d'un contrôle de gestion interne, de procédures… sont autant d'outils pour accompagner la maîtrise de nos dépenses.
C'est une gestion responsable qui doit être mise en œuvre à tous les niveaux : en matière de gestion du personnel, de fonctionnement des services mais aussi d'investissements.
Mais c'est aussi et surtout une gestion partagée par l'ensemble des acteurs de la vie communale et ce, pour relever et prendre part au défi de maintenir un niveau de service public de qualité sans alourdir la charge sur les ménages. ■

15% de logements sociaux à Hayange

A La loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (dite SRU), impose sous peine de pénalités, un quota de 20 % de logements sociaux dans les communes.
L'appellation « logements sociaux » utilisée dans cette loi revêt parfois un sens péjoratif. Pourtant, cette loi se veut une incitation importante pour une réponse adaptée au grave problème du logement locatif dans notre pays.
Tous, nous savons la profonde injustice faite aux citoyens contraints à louer leur logement principal. Ainsi les coûts qui s'imposent à eux sont parfois sans aucune mesure avec leurs ressources et les conditions d'accès au secteur privé draconiennes et abusives.
Cette loi se veut une garantie pour un logement décent pour tous, mais aussi une garantie contre les abus souvent observés dans le parc privé.
Pour notre commune, le taux de logements sociaux est d'environ 15 %. Ce taux en augmentation régulière depuis 5 ans est à mettre en relation avec un nombre de logements lui aussi en progression (plus 3 % depuis 2005).
Mais l'écart se serait creusé si la ville n'avait pas mis en avant cette volonté de répondre aux besoins de tous.
Les nouveaux lotissements, les rénovations dans les quartiers ont été accompagnés par des programmes de création de logements à loyer réglementé, et répondant aux critères de confort de la loi.
Cet effort doit se poursuivre, non pas seulement pour atteindre les objectifs de la loi, mais surtout pour répondre à une demande toujours croissante de logements décents à coût abordable.
La crise du logement dénoncée dans notre pays depuis les années d'après guerre par l'Abbé Pierre, reste une préoccupation majeure aujourd'hui.
Hayange ne doit pas rester un pôle d'attraction uniquement par la proximité du Luxembourg.
Nous savons tous l'importance du logement dans la vie de chacun.
Notre commune se doit de répondre avec ses partenaires promoteurs et bailleurs sociaux d'offrir des possibilités d'un logement décent et adapté aux diverses étapes de la vie de chacun. ■

Chiffres clés du logement social à Hayange

19 logements ordinaires non conventionnés

892 logements ordinaires conventionnés

104 équivalents logements-foyers (foyers, CHRS…)

Soit au total 1 015 logements sociaux sur Hayange en 2010.
Deux projets sont en cours pour 2011 : 65 logements rue de la mine Victor et une trentaine est prévue au foyer Molitor

Chronique de l'opposition
HAYANGE EN ACTION

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie, cet espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. L'article signé est sous la responsabilité de son auteur

Site internet : www.hayange-en-action.com

Toute l'équipe d'Hayange en Action vous présente ses MEILLEURS VŒUX. Que l'année 2011 apporte à tous les HAYANGEOIS des réponses rassurantes à leurs interrogations et à leurs inquiétudes !

TOUJOURS MOINS... ET TOUJOURS PLUS!!

Nous, minorité municipale (mais de très peu), assistons impuissants à l'inefficacité du maire et de son équipe à concrétiser ses promesses électorales : faire rayonner la ville !
Tout se délite ! Le Maire est le spectateur privilégié du DECLIN de sa ville. Depuis quelques années nous avons vécu :

- ✓ La perte de la gendarmerie
- ✓ Le déclassement de la perception
- ✓ La fermeture du tribunal
- ✓ L'abandon du presbytère
- ✓ La fin du lycée technique des Grands Bois (Gaspard Monge) partiellement transféré sur Knutange
- ✓ Des fermetures de bureaux de postes et de mairies annexes
- ✓ Le rapport accablant de la cour régionale des comptes
- ✓ La vente du patrimoine immobilier communal pour limiter un endettement record
- ✓ Une perte de notoriété de nos marchés du jeudi et du samedi
- ✓ Ainsi que du cinéma palace
- ✓ Sans parler de l'entretien défaillant des bâtiments et des voiries communales et du reste...

Lors de la présentation des vœux, le maire a surtout insisté sur les résultats de la politique intercommunale (FERALIA et Alpha Santé). Concernant FERALIA, il est un peu tôt pour juger de son succès. Quant à Alpha Santé, depuis sa création, cette institution a toujours su s'entourer de compétences administratives et médicales qui entretiennent sa notoriété bien méritée.
Du point de vue communal, le MAIRE nous a assuré que les impôts locaux municipaux ne seraient pas augmentés !!!

IL NE MANQUERAIT PLUS QUE CA !!

L'augmentation des bases de calcul intègre déjà l'inflation. De plus, nous avons vécu la suppression de l'abattement de 18 % sur la fiscalité des ménages.

Le maire avait fait passer le taux des impôts locaux de plus de 14,5 % à plus de 16,5 % ! Et tout ça pendant que la ville transférait nombre de ses charges ! Le Val de Fensch a aujourd'hui en charge les ordures ménagères, l'entretien des lieux de culte, les cours d'eau... L'assainissement a été transféré au syndicat des eaux de FONTOY...

Ne soyons pas DUPES : ce que le maire ne nous fera pas payer, nous est facturé par le VAL DE FENSCH ! La création de la fiscalité intercommunale (dont la taxe additionnelle) permet de... « NOYER LE POISSON » de l'aggravation de l'impôt municipal et intercommunal.

Quant à l'actualité immédiate, le lycée technique des Grands Bois sera au final transformé en probable lycée professionnel à KNUTANGE. Chacun se rejette la responsabilité du non aboutissement du projet de construction d'un véritable « lycée des métiers » à la Platinerie de HAYANGE : une chose est pourtant sûre : tous en auraient également revendiqué les lauriers en cas de succès.
NOUS, NOUS N'Y SOMMES POUR RIEN DANS CET ECHEC. En tant que spectateurs forcés, nous ne pouvons que contempler ces désastres répétés, et regretter de voir la ville s'enfoncer encore un peu plus...

Pour en savoir plus, écrivez-nous : hayange.en.action@gmail.com

3 MANDATS LEURS ONT SUFFIT POUR SINISTRER ET BRADER HAYANGE

Site Internet : www.hayange-en-action.com • Adresse Internet : hayangeenaction@orange.fr

Assoh

Restaurant du Parc de l'Orangerie

Portage de repas à domicile

Tous les jours, un repas traditionnel complet goûteux et équilibré, à votre domicile

N'hésitez plus, contactez-nous au

03 82 84 24 29

Fidéli Fensch

Carte disponible chez vos **COMMERÇANTS***

Réclamez-la !

Renseignements { Tél. : 03 82 34 61 15
animateur@capfensch.fr

* Liste des commerçants participant
www.capfensch.fr

ITAL CUISINES

Edmond NAGEL
Technicien-Décorateur

CUISINES · SALLES DE BAINS · PLACARDS

12, rue Maréchal Joffre - 57700 HAYANGE
Magasin : 03 82 51 05 31 - Portable : 06 98 87 22 13
Fax : 03 82 51 08 34 - Courriel : italhayange@wanadoo.fr
Site : *http://pagesperso-orange.fr/italcuisinehayange*

FENSCH COUP DE MAIN

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL
Auprès de :

PARTICULIERS
SECTEUR MARCHAND
ASSOCIATIONS - COLLECTIVITES

Entretien des espaces verts
Tonte, débroussaillage, taille…

Entretien de la maison
Ménage, vitres, repassage…

Travaux de force
Manutention, déménagement, débarras…

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
fermé le lundi matin
Accueil téléphonique : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

☎ *03.82.85.88.11* 🖷 *03.82.85.13.28* *fcm5@wanadoo.fr*
www.fenschcoupdemain.fr